

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le 13 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 19
- Présents : 15

Date de la convocation : 07/01/2021

Date d'affichage : 07/01/2021

Présents : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Elodie MARCHAND, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Béatrice CANONNE, Floriane DUPUY
Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry GROBOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Robert PLU,

Absents excusés : Mesdames Sabrina DOUAIRE, Bernadette VOUAUX

Absente, a donné pouvoir : Madame Sandra RIQUIN à Madame Jacqueline TARDIVEL

Monsieur Christian PACORY est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la démission de Monsieur Thierry FREMONT, conseiller municipal ; il prend acte de cette décision et en informera Monsieur le Préfet.

ORDRE DU JOUR

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

DESIGNATION	Meuble pour l'Ecole Publique
ENTREPRISE	VERTBAUDET SAS
PRIX HT	44.15€
PRIX TTC	68.79 €

2 -

DESIGNATION	Cartes de Vœux 2021
ENTREPRISE	Imprimerie Loire-Impression
PRIX HT	85.00 €
PRIX TTC	102.00 €

3 -

DESIGNATION	Mairie : Remis à niveau du Parc Informatique et mise en place d'un serveur et d'une messagerie professionnelle
ENTREPRISE	Informatique du Val de Loire
PRIX HT	4 541.11 €
PRIX TTC	5 449.33 €

4 -

DESIGNATION	Eglise : Remplacement de casse de vitrages simple
ENTREPRISE	Rousseau Répar'
PRIX HT	1 072.70 €
PRIX TTC	1 181.29 €

5 -

DESIGNATION	Mairie : Transfert de données SEGILOG
ENTREPRISE	SEGILOG
PRIX HT	490.00 €
PRIX TTC	588.00 €

6 -

DESIGNATION	Bibliothèque : Présentoirs et Rayonnages
ENTREPRISE	MANUTAN COLLECTIVITES
PRIX HT	546.64 €
PRIX TTC	655.97 €

7 -

DESIGNATION	Local des Routards - Peinture
ENTREPRISE	EURL DOUAIRE LUDOVIC
PRIX HT	513.75 €
PRIX TTC	616.50 €

8 -

DESIGNATION	CMJ - Livret « A la découverte de ta commune »
ENTREPRISE	EDITIONS PROST
PRIX HT	37.5 €
PRIX TTC	39.56 €

9 -

DESIGNATION	CMJ - Livret « A la découverte de l'environnement»
ENTREPRISE	EDITIONS PROST
PRIX HT	37.5 €
PRIX TTC	39.56 €

10 -

DESIGNATION	Maintenance défibrillateur
ENTREPRISE	URGENCE SECOURS EQUIPEMENT
PRIX HT	422.50 €
PRIX TTC	525.00 €

11 -

DESIGNATION	Ecole Publique
ENTREPRISE	FOUSSIER
PRIX HT	131.34 €
PRIX TTC	157.61 €

12-

DESIGNATION	COMMANDE PRODUITS D'ENTRETIEN
ENTREPRISE	CHAMPENOIS COLLECTIVITES
PRIX HT	506.73 €
PRIX TTC	608.08 €

13 -

DESIGNATION	Salle de Tennis
ENTREPRISE	Joël GABRIEL
PRIX HT	7 280.71 €
PRIX TTC	8 736.85 €

14 -

DESIGNATION	ABONNEMENT JOURNAL
ENTREPRISE	LE COURRIER DE L'OUEST
PRIX HT	€
PRIX TTC	387 .00 €

15 -

DESIGNATION	Ecole - Colonne Circulaire
ENTREPRISE	CEDEO
PRIX HT	584.38 €
PRIX TTC	701.26 €

DEL N° 13-01/2021-01 Décision modificative budgétaire relative au dégrèvement des jeunes agriculteurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Dégrèvement taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	0.00€	2 512.00€	0.00€	0.00€
D 014 : atténuation de produits	0.00€	2 512.00€	0.00€	0.00€
R 73 111 : taxes foncières et d'habitation	0.00€	0.00€	0.00€	2 512.00€
Total R73 : impôts et taxes	0.00€	0.00€	0.00€	2 512.00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00€	2 512.00€	0.00€	2 512.00€
TOTAL GENERAL		2 512.00€		2 512.00€

DEL N° 13-01/2021-02 Convention de mandat pour l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »

Monsieur le Maire expose l'objet de la convention qui confère à la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire la maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations relevant de l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » sur son périmètre communal, pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de mandat pour l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines », et autorise Monsieur le Maire à signer le document correspondant.

Point 13-01/2021-01 Saumur agglomération propreté : démarche de réduction des manœuvres dangereuses

Monsieur le Maire fait part d'un rendez-vous avec les services de Kyrielle / agglomération propreté, relatif à la démarche de réduction des manœuvres dangereuses.

Il explique que 3 secteurs sont concernés par l'obligation pour le véhicule d'effectuer une marche arrière, à savoir rues de la Trinité et Pierre Chapron, chemin de Bel Air.

La solution envisagée serait qu'un point de collecte soit déterminé ; une rencontre avec les riverains va avoir lieu dans ce sens.

L'autre problème concerne la route de Brigné, qui est interdite aux plus de 3,5T en raison des nombreuses caves situées en dessous de la route.

Il appartiendra à la commune de se rapprocher des services concernés afin de statuer sur la dangerosité du passage du véhicule à cet endroit, et de prendre le cas échéant un arrêté d'autorisation de passage.

Point 13-01/2021-02 Confidentialité des élus

Monsieur le Maire rappelle au conseil le principe de discrétion qu'il convient de respecter par rapport à la fonction d'élu.

Point 13-01/2021-03 Comité de pilotage du SMBAA

Monsieur Florent POIRIER relate les grandes lignes de la réunion du comité de pilotage auquel il a assisté.

Il résume l'historique de la politique de la gestion du bassin du Lathan. En effet, dans les années 70, il a été recalibré afin que l'eau s'écoule plus vite, que les zones humides soient asséchées, et pour développer l'irrigation.

Aujourd'hui la gestion est différente, compte tenu de la prise en compte du respect de l'eau et des contraintes écologiques.

Les ouvrages vieillissants (barrages) pourraient être remplacés par des radiers, afin de ralentir l'eau et lui permettre de retrouver son cours naturel.

L'une des conséquences sera que des zones humides se créeront à nouveau dans certains secteurs (Chandoiseau, La Boucque).

Les travaux vont commencer prochainement, et dureront environ 10 ans, pour un coût estimé à 1,5 M €.

Point 13-01/2021-04 Anjou Fibre

Un plan a été distribué au conseil détaillant les points d'avancement de l'installation de la fibre.

Monsieur le Maire précise que les armoires sont en cours d'installation, et que des courriers d'information vont être distribués dans les boîtes aux lettres.

Tous les renseignements relatifs à la fibre, aux outils de test d'éligibilité, etc ... sont disponibles sur le site d'Anjou Fibre www.anjou-fibre.fr.

En parallèle, la mairie va envoyer des courriers à certains riverains leur demandant de procéder à l'élagage de leurs arbres ou haies.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire revient sur l'augmentation du temps de travail d'un agent technique, question débattue lors du précédent conseil : il précise que cet agent technique, cuisinier au restaurant scolaire peut exercer également des fonctions au sein des espaces verts ; par ailleurs un agent des services techniques dispose du même grade que lui.
- Monsieur le Maire évoque le courrier de Monsieur le Préfet du 12 janvier face à la situation sanitaire ; il y a un plateau de la courbe épidémique, et les services de réanimation ne montrent pas de signe de saturation.
Madame Jacqueline TARDIVEL indique qu'un centre de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans va ouvrir le 19 janvier à l'espace Jean Rostand de Saumur. Elle précise également que la vaccination pour les résidents de l'EHPAD de Vernantes aura lieu dernière semaine de janvier.
- L'enquête publique du PLUi se déroulera du 18 janvier au 23 février, avec une permanence du commissaire enquêteur les 10 et 16 février.
- Les travaux d'assainissement route de Vernuil vont commencer le 22 mars, pour une durée de 5 mois, ils concerneront également la place de la mairie, le square de la Barboterie, la rue Neuve. Un courrier d'information sera envoyé aux entreprises de Vernuil afin qu'elles puissent prévenir leurs transporteurs. Ces travaux, d'un montant d'environ 350 000€, sont pris en charge par la communauté d'agglomération.
- La convention avec la ville de Longué-Jumelles relative à l'instruction des dossiers de demande d'autorisation du droit des sols va être reconduite. En 2020, ce sont 30 dossiers d'urbanisme qui ont été instruits, pour un montant à régler par la commune de 5 520.00€.
- Monsieur le Maire évoque les interventions de la gendarmerie sur le secteur ; si les actes de vandalisme sont moins nombreux (présence des caméras), en revanche les WC publics sont régulièrement dégradés.
- Madame Jacqueline TARDIVEL signale qu'une benne à ferraille a été installée à l'essai à la déchèterie : elle y sera laissée sous réserve qu'il n'y ait pas de vols.
- La signature de la vente du terrain rue de Mouliherne aura lieu le 25 janvier prochain.

- La distribution de chocolats pour les personnes de plus de 70 ans a eu beaucoup de succès.
- Monsieur Jacky PASQUIER revient sur le marché de producteurs et sur le fait que certains marchands s'acquittent d'un droit de place alors que d'autres bénéficient de la gratuité.
- Monsieur le Maire présente au conseil une vidéo de vœux virtuelle, et annonce le lancement d'une page facebook Vernant'svous qui viendra compléter les supports de communication existants.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22h00.

Fait à VERNANTES, le 14 janvier 2021

Le secrétaire de séance,

Christian PACORY

Le Maire,



Thierry PAPOT